

RAPPORT ANNUEL

JAHRESBERICHT 2021

LES MEMBRES DÉCOUVRENT POLE7!
DIE MIETGLIEDER ENTDECKEN POLE7!



SOMMAIRE] INHALTSVERZEICHNIS

03	Rapport du Président
05	Rapport des Präsidenten
07	Le mot du Directeur
08	Das Wort des Direktors
09	Activités de l'association
10	Formation professionnelle
12	Mutations du personnel
13	Mutations des membres
14	Membres du comité au 31.12.2021
15	Organigramme de la Fédération
16	Comptes 2021
21	Statistiques
22	Secrétariats gérés par la FFE
26	Personnel de l'association

Les illustrations sont l'œuvre de Keren Bisaz, Mirages Photography et Actalis (B. Maillard)

RAPPORT DU PRÉSIDENT]

2021, force est de constater que notre secteur s'en est à nouveau bien sorti, une récente information de la SSE confirmant que le secteur de la construction ressortait de la pandémie comme un pilier important pour la Suisse.

En 2021, le secteur principal de la construction avait déjà retrouvé son niveau d'avant la crise en tant qu'important employeur avec plus de 91'500 postes fixes à temps plein. De plus, peut-être grâce à un effet de rattrapage post-covid, une augmentation de 4,5% du chiffre d'affaires a été enregistrée par rapport à 2020. 2021 était aussi une année électorale pour le renouvellement de notre Conseil d'État et du Grand Conseil. La Fédération Fribourgeoise des entrepreneurs se doit de continuer à œuvrer pour conserver intactes les conditions-cadres des marchés du bâtiment et du génie civil, d'être participative avec le monde économique du canton de Fribourg et en Romandie, maintenir un lien étroit avec nos autorités et les grands maîtres d'ouvrage suisses et fribourgeois, tout ceci dans le but de rester entendue et reconnue comme partenaire essentielle du monde de la construction.

Toutefois l'évolution positive attendue dépendra beaucoup de la capacité de nos autorités à assumer leurs responsabilités. Le gouvernement est notre partenaire, il nous rassemble. Faisons en sorte qu'il nous accompagne pour entreprendre avec nous le passage d'un monde à l'autre entre progrès économiques, respect de l'environnement et équilibre social.

À nous de faire le nécessaire pour que les projets et réalisations aboutissent et soient mis en exécution le plus rapidement possible, à veiller à ce que les maîtres d'ouvrage adjugent les travaux rapidement, et que les mandataires répondent aux exigences minimales et fournissent aux entreprises les éléments nécessaires et conformes à l'exécution des travaux, tout ceci afin de vous permettre de voir l'avenir avec sérénité.

En raison de la pandémie et à l'heure où j'écris ces lignes, de la guerre en Ukraine, nous pouvons constater d'importantes majorations et fluctuations des prix de l'énergie et des matières premières. En effet, de nombreux matériaux de construction en sont directement impactés. Le danger d'une nouvelle hausse ou d'une crise d'approvisionnement n'est pas écarté, et la nervosité des marchés est grande.

À nouveau, c'est à la Fédération des Entrepreneurs de défendre partout nos entreprises, de multiplier les contacts avec les maîtres d'ouvrage et nos autorités et les rendre attentifs et les informer sur la situation des entreprises de construction. Ceci permettra également de les sensibiliser aux effets que cette crise a sur le secteur principal de la construction.



Le Président Germain Wicht

Cette fin d'année coïncide avec l'entrée dans une période de négociation. Pour celle sur les salaires 2022, les syndicats n'ont pas été disposés à reconnaître la valeur des augmentations individuelles de salaire liées aux performances. La SSE, elle, considère qu'un salaire individuel témoignant de l'estime pour les performances fournies est plus important que l'adaptation collective des salaires selon le principe de l'arrosoir. Il est important d'attirer des collaborateurs motivés et engagés, avec des incitations salariales individuelles et des possibilités de formation continue, de garder ces derniers à long terme et de leur permettre de se développer.

Pour la CN 2023+, dont le début des négociations est prévu pour ce printemps, cette dernière est importante pour notre secteur. En effet, elle permet aux entreprises et aux travailleurs de bénéficier d'une continuité, d'une stabilité et d'une sécurité grâce à la paix du travail. Toutefois, ces deux dernières années ont profondément transformé notre société. La CN doit répondre aux multiples exigences du monde du travail moderne, d'avoir des modèles de travail plus flexibles

et d'une conception plus simple afin d'assurer la compétitivité des entreprises de construction. L'ambition de la SSE est donc d'avoir une Convention tournée vers l'avenir mais pas à n'importe quel prix.

Pour revenir à notre rôle principal, celui-ci est toujours de continuer d'investir dans la formation des jeunes et des adultes. Le comité de formation mis en place à la fin de l'année œuvre afin de permettre à la FFE d'évoluer, de progresser, tout en maintenant la qualité de notre enseignement. Nous nous devons d'être innovants, ambitieux et ainsi mettre en place des cours attractifs, qui répondent aux exigences actuelles, et également tournés vers l'évolution de notre branche.

À l'heure où tout le monde parle de réchauffement, nous avons tous l'ambition d'atteindre les objectifs climatiques 2050. Nous devons encourager la rénovation pour réduire les émissions de CO₂, se battre pour l'élimination des entraves juridiques à la densification et pousser au développement de l'économie circulaire. Le taux d'assainissement doit augmenter. Les bâtiments neufs réduisent nettement la consommation d'énergie et les émissions de polluants. Démolir des bâtiments et des infrastructures et en récupérer les matériaux de construction pour les réutiliser préserve l'environnement.

Pour relever ces défis qui attendent notre secteur, nous avons besoin non seulement d'une formation continue mais nous devons surtout nous occuper de former la relève afin de préserver et de faire perdurer le savoir-faire de nos entreprises. De ce fait, la FFE a choisi d'investir dans les réseaux sociaux et dans des outils modernes afin de démontrer aux jeunes que notre travail est passionnant et que la possibilité d'évoluer existe dans notre métier.

La FFE s'investit aussi dans des Forums, comme le START des métiers, afin de faire connaître les différentes facettes des métiers issus du monde de la construction. Dans ce même contexte, nous continuons de faire partie de commissions de formations professionnelles, et avec les présidents de la Région Romandie, nous poursuivons les discussions sur le nouveau plan directeur de la formation mis en place par la SSE « Masterplan 2030 ». Nous devons être des plus attentifs sur le point concernant la qualification des conducteurs de travaux, nous devons garder une formation de qualité tout en garantissant la viabilité économique pour nos établissements de formation, ceci afin de pouvoir poursuivre avec nos structures de formation.

Pour conclure, il me tient à cœur de remercier une nouvelle fois chaleureusement les pouvoirs politiques pour leurs écoutes, les Maîtres d'ouvrage publics et privés qui font confiance à nos membres.

Tout ceci ne serait pas possible sans le crédit que nos membres accordent à notre fédération, sans le travail de notre comité, de toutes les commissions et de toutes les collaboratrices et collaborateurs de notre Fédération, emmenés par notre directeur, Jean-Daniel Wicht. Cohésion impérieuse à la bonne marche de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Il me reste à vous souhaiter, chers membres, chères collaboratrices, chers collaborateurs, chers amis, une très bonne année 2022. Année très importante pour la FFE, outre le 125^e anniversaire de notre organisation faitière, la SSE, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous au mois de septembre pour l'inauguration de notre centre de formation « Pole7 ». Nous pouvons être fiers de pouvoir bénéficier de ce joyau dédié à la formation et ainsi répondre aux exigences actuelles mais surtout tournées vers l'évolution de notre branche. Parce que, n'oublions pas, l'essentiel est dans l'humain. Merci à tous.



RAPPORT DES PRÄSIDENTEN]

Das Jahr 2021: es ist klar festzuhalten, dass unsere Branche erneut gut mit der Krise zurechtkam. Eine kürzlich vom SBV veröffentlichte Mitteilung bestätigte, dass das Bauwesen als für die Schweiz wichtiger Pfeiler aus der Pandemie hervorging.

2021 hatte das Bauhauptgewerbe als wichtiger Arbeitgeber mit über 91'500 festen Vollzeitstellen bereits wieder das Niveau vor der Krise erreicht. Ausserdem wurde – vielleicht aufgrund eines Nachholeffekts nach der Covid-Krise – ein Umsatzanstieg von 4,5% gegenüber 2020 verzeichnet.

2021 war auch ein Wahljahr für die Erneuerung unseres Staatsrats und Grossen Rats. Der Freiburgische Baumeisterverband muss sich weiterhin dafür einsetzen, dass die Rahmenbedingungen für die Aufträge im Hoch- und Tiefbau beibehalten werden, er muss sich an der Wirtschaftswelt im Kanton Freiburg und in der Westschweiz beteiligen und die engen Beziehungen mit unseren Behörden und den grossen schweizerischen und freiburgischen Bauherren aufrecht erhalten, damit er angehört wird und man ihn als wichtigen Partner im Bauwesen anerkennt.

Die erwartete positive Entwicklung hängt jedoch stark davon ab, ob unsere Behörden fähig sind, ihre Verantwortung wahrzunehmen. Die Regierung ist unsere Partnerin, sie vereint uns. Sorgen wir dafür, dass sie uns begleitet beim Übergang von einer Welt in die andere zwischen wirtschaftlichem Fortschritt, Umweltfreundlichkeit und sozialem Gleichgewicht.

Wir müssen alles unternehmen, damit die Projekte und Ausführun-

gen erfolgreich zu Ende geführt und möglichst rasch umgesetzt werden können. Wir müssen zusehen, dass die Bauherren die Aufträge rasch vergeben, und dass die Beauftragten die minimalen Anforderungen erfüllen und den Unternehmen die nötigen Informationen mitteilen, die für die Ausführung der Arbeiten relevant sind, damit Sie die Zukunft mit Gelassenheit angehen können. Aufgrund der Pandemie und nun auch des Krieges in der Ukraine sind erhebliche Preisaufschläge und -schwankungen bei der Energie und den Rohstoffen feststellbar. Viele Baumaterialien sind effektiv direkt davon betroffen. Die Gefahr eines weiteren Anstiegs oder einer Versorgungskrise ist nicht auszuschliessen, und die Nervosität auf den Märkten ist gross.

Auch hier ist es wieder am Freiburgischen Baumeisterverband, unsere Unternehmen überall zu vertreten, vermehrt den Kontakt mit den Bauherren und unseren Behörden zu suchen, um sie auf die Situation der Bauunternehmen aufmerksam zu machen, und sie darüber zu informieren. Das wird auch ermöglichen, sie für die Auswirkungen dieser Krise auf das Bauhauptgewerbe zu sensibilisieren.

Das Jahresende läutet auch eine Verhandlungszeit ein. Im Rahmen der Lohnverhandlungen für 2022 waren die Gewerkschaften nicht bereit, den Wert individueller, leis-

tungsabhängiger Lohnerhöhungen anzuerkennen. Der SBV hingegen ist der Ansicht, dass ein individueller Lohn, der die Wertschätzung für die erbrachte Leistung zum Ausdruck bringt, wichtiger ist als eine kollektive Lohnanpassung nach dem Giesskannenprinzip. Es ist wichtig, motivierte und engagierte Mitarbeiter mit individuellen Lohnanreizen und Weiterbildungsmöglichkeiten zu gewinnen, sie langfristig zu halten und ihnen die Möglichkeit zu geben, sich weiterzuentwickeln. Die Verhandlungen für den LMV 2023+ beginnen in diesem Frühjahr. Dieser ist für unsere Branche von grosser Bedeutung, da er den Unternehmen und Arbeitnehmern durch den Arbeitsfrieden Kontinuität, Stabilität und Sicherheit bietet. In den beiden vergangenen Jahren hat sich unsere Gesellschaft jedoch grundlegend verändert. Der LMV muss den vielfältigen Anforderungen der modernen Arbeitswelt gerecht werden, über flexiblere und einfacher konzipierte Arbeitsmodelle zu verfügen, um die Wettbewerbsfähigkeit der Bauunternehmen zu gewährleisten. Der SBV ist somit bestrebt, einen zukunftsorientierten LMV zu erlangen, dies jedoch nicht um jeden Preis.

Doch kommen wir auf unsere Hauptaufgabe zurück, die darin besteht, weiterhin in die Ausbildung von Jugendlichen und Erwachsenen zu investieren. Der Ende letzten Jahres eingesetzte Bildungsausschuss

arbeitet darauf hin, dass der FBV sich weiterentwickelt, Fortschritte macht und gleichzeitig die Qualität unseres Unterrichts aufrechterhalten wird. Wir müssen innovativ und ehrgeizig sein und so attraktive Kurse anbieten, die den aktuellen Anforderungen entsprechen und gleichzeitig auf die Entwicklung unserer Branche ausgerichtet sind.

In einer Zeit, in der alle vom Klimawandel sprechen, sind wir alle bestrebt, die Klimaziele 2050 zu erreichen. Wir müssen die Sanierung fördern, um die CO₂-Emissionen zu senken, uns für die Beseitigung rechtlicher Hindernisse für die Verdichtung einsetzen und auf die Entwicklung der Kreislaufwirtschaft drängen. Die Sanierungsrate muss steigen. Neue Gebäude senken den Energieverbrauch und die Schadstoffemissionen erheblich. Mit dem Abriss von Gebäuden und Infrastrukturen und der Rückgewinnung von Baumaterialien zur Wiederverwendung wird die Umwelt geschont.

Um diese Herausforderungen zu meistern, die auf unsere Branche zukommen, brauchen wir nicht nur die Weiterbildung, sondern wir müssen uns vor allem auch um die Ausbildung des Nachwuchses kümmern, damit das Know-how unserer Unternehmen erhalten bleibt. Aus diesem Grund beschloss der FBV, in soziale Netzwerke und moderne Tools zu investieren, um den Jugendlichen zu zeigen, dass unsere Arbeit spannend ist, und dass in unserem Beruf Weiterentwicklungsmöglichkeiten bestehen.

Der FBV engagiert sich auch in Foren, beispielsweise im Forum der Berufe START, um die verschiedenen Facetten der Berufe aus der Welt des Bauwesens bekannt zu machen.

In diesem Zusammenhang nehmen wir weiterhin an Berufsbildungskommissionen teil, und mit den Präsidenten der Région Romandie führen wir die Gespräche über den neuen Masterplan der Berufsbildung, den «Masterplan 2030», weiter, den der SBV einführte. Wir müssen extrem aufmerksam sein, was den Punkt in Bezug auf die Qualifikation der Bauführer anbelangt. Wir müssen eine qualitativ hochstehende Ausbildung beibehalten und gleichzeitig die wirtschaftliche Tragfähigkeit für unsere Ausbildungseinrichtungen gewährleisten, damit wir mit unseren Ausbildungsstrukturen weitermachen können.

Abschliessend danke ich erneut den Politikern für ihr offenes Ohr sowie den öffentlichen und privaten Bauherren, die unseren Mitgliedern vertrauen.

All dies wäre nicht möglich ohne das Ansehen, das unsere Mitglieder unserem Verband entgegenbringen, ohne die Arbeit unseres Vorstands, aller Kommissionen und aller MitarbeiterInnen unseres Verbands, angeführt von unserem Direktor, Jean-Daniel Wicht. Der Zusammenhalt ist für die reibungslosen Abläufe im Freiburgischen Baumeisterverband unerlässlich.

Liebe Mitglieder, liebe MitarbeiterInnen, liebe Freunde, ich wünsche Ihnen nun alles Gute für das Jahr 2022. Für den FBV wird es ein sehr wichtiges Jahr: unsere Dachorganisation – der SBV – feiert sein 125 Jahre-Jubiläum, und ich lade Sie bereits jetzt zur Eröffnung unseres Ausbildungszentrums «Pole7» ein, die im September stattfinden wird. Wir können stolz darauf sein, von diesem echten, der Ausbildung gewidmeten Juwel profitieren zu können und so den heutigen, aber auch den künftigen Anforderungen unserer Branche gerecht zu werden. Denn vergessen wir nicht, dass das Wesentliche im Menschlichen liegt. Vielen Dank an alle.

Der Präsident Germain Wicht

LE MOT DU DIRECTEUR]

2021 Tous sous le même toit !

Le 1^{er} mai 2021, après l'administration et l'équipe de la formation des maçons-grutiers, c'est au tour des formateurs des cours interentreprises de maçons de rejoindre l'ensemble de la FFE sur le nouveau site à Courtaman. Tous réunis sous le même toit, un rêve lancé en décembre 2011 lors de l'assemblée extraordinaire des membres, qui est devenu réalité ! 10 ans pour mener ce projet, mais quel projet ! Aujourd'hui, je crois pouvoir dire qu'il fait la fierté des entrepreneurs fribourgeois. Les éloges des nombreux visiteurs sont là pour témoigner que nous avons vu juste.

La Fédération dispose aujourd'hui d'un outil de travail extraordinaire qu'il faut maintenant développer. C'est là que réside toute la difficulté de garder un équilibre au niveau financier, tout en montant en puissance afin de toujours mieux vous servir, chers membres. La formation professionnelle est, et restera, le ciment qui lie les entrepreneurs fribourgeois. Celle-ci doit être attractive et répondre aux besoins actuels mais également futurs des métiers de la construction. Nous devons repenser la manière de former, d'utiliser les outils modernes de communication, la vidéo, la réalité virtuelle et le numérique. Nous avons la mission de donner l'envie à notre jeunesse d'embrasser un métier dans le bâtiment. La construction a besoin, et demain encore plus, de professionnels très bien formés si nous voulons relever les défis qui nous attendent dans le domaine de la densification et de la rénovation du tissu bâti.

Malheureusement, depuis 4 ans, nous constatons une diminution du nombre d'apprentis maçons. D'une centaine, il y a un quart de siècle nous sommes arrivés à 180, il n'y a pas si longtemps, pour retomber aujourd'hui à 110 ! Nous devons absolument nous engager fortement pour promouvoir le métier de maçon si nous voulons garantir la relève. Chacun d'entre nous doit faire sa part afin de convaincre les jeunes, comme leurs parents, que la construction offre des conditions de travail modernes et des perspectives d'avancement très intéressantes. La Fédération s'engage auprès des instances de la formation professionnelle et également lors des forums des métiers pour susciter des vocations.

Nous pensions que 2021 serait la fin de la pandémie et que nous retrouverions notre rythme de croisière. Il n'en fut rien et nous avons dû poursuivre avec les collaborateurs de la Fédération, notre travail en vidéo conférence ou partiellement en télétravail. Heureusement, la construction n'a pas trop souffert avec ce virus par rapport à d'autres professions. L'activité a encore été très soutenue tout au long de l'année. Nous avons eu la chance de pouvoir organiser l'assemblée ordinaire des membres en septembre, sur le site de la FFE à Courtaman, les restrictions sanitaires ayant été assouplies. Une splendide manifestation sous un ciel radieux, festive avec musique et petits fours, nous a permis de présenter notre outil de travail à vous, nos fidèles membres.



Le Directeur Jean-Daniel Wicht

Un tout grand merci pour vos compliments lors de cette soirée. Ce fut une grande fierté pour le soussigné avec ses collaboratrices et collaborateurs de vous présenter le nouvel écrin de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Ensemble, nous allons faire vivre ce centre de formation qui a un magnifique avenir devant lui.

Vous nous avez confié la réalisation de trois grands bâtiments et une mission extraordinaire : développer de nouvelles offres de formation ! Je peux vous confirmer que toute l'équipe FFE est prête à relever ces nouveaux défis avec conviction et beaucoup de motivation. Longue vie à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

DAS WORT DES DIREKTORS

2021 Alle unter einem Dach!

Nach der Verwaltung und dem Ausbildungsteam der Baumaschinen- und Kranführer zügelten per 1. Mai 2021 nun auch die Kursleiter der überbetrieblichen Maurerkurse an den neuen Standort in Courtaman, um dort den ganzen FBV zu vereinen. Alle unter einem Dach vereint – dieser Traum, der im Dezember 2011 an der ausserordentlichen Generalversammlung begann, ist nun Wirklichkeit! Die Umsetzung dieses Projekts dauerte 10 Jahre, doch welch ein Projekt! Ich glaube, heute sagen zu dürfen, dass die freiburgischen Baumeister stolz darauf sind. Das Lob der zahlreichen Besucher zeigt, dass wir recht hatten. Heute verfügt der Verband über ein aussergewöhnliches Arbeitswerkzeug, das es nun zu entwickeln gilt. Genau hier liegt die Schwierigkeit; einerseits muss ein finanzielles Gleichgewicht gewährleistet werden, andererseits müssen wir weiterhin erstarken, damit wir Sie, liebe Mitglieder, immer besser unterstützen können. Die Berufsbildung ist und bleibt der Zement, der die freiburgischen Baumeister verbindet. Sie muss attraktiv sein und den heutigen, aber auch künftigen Bedürfnissen der Berufe im Bauwesen gerecht werden. Wir müssen unsere Ausbildungsweise überdenken und moderne Kommunikationsmittel, Video, virtuelle Realität und Digitaltechnik einsetzen. Wir haben den Auftrag, unsere Jugendlichen zu ermutigen, einen Bauberuf zu ergreifen. Das Bauwesen braucht – künftig noch mehr – gut ausgebildete Fachkräfte, wenn wir die Herausforderungen meistern wollen, die

uns im Bereich Verdichtung und Renovierung der Bausubstanz erwarten. Seit 4 Jahren stellen wir leider fest, dass die Anzahl Maurerlehrlinge rückläufig ist. Von hundert Lehrlingen vor 25 Jahren erreichten wir vor nicht allzu langer Zeit 180 Lehrlinge. Heute zählen wir nur noch 110! Wir müssen uns unbedingt stark für die Förderung des Maurerberufs einsetzen, wenn wir den Nachwuchs gewährleisten wollen. Wir alle müssen unseren Teil dazu beitragen, um die Jugendlichen und deren Eltern zu überzeugen, dass das Bauwesen moderne Arbeitsbedingungen und äusserst interessante Aufstiegsmöglichkeiten bietet. Der Verband engagiert sich bei den Berufsbildungsinstanzen und auch an Berufsforen, um bei den Jugendlichen eine Berufung auszulösen. Wir dachten, dass 2021 die Pandemie zu Ende geht, und wir unseren Arbeitsrhythmus wiederfinden. Daraus wurde nichts. So mussten wir Verbandsmitglieder unsere Arbeit weiterhin per Videokonferenz oder teilweise im Homeoffice erledigen. Glücklicherweise litt das Bauwesen im Vergleich zu anderen Berufen nicht allzu stark unter diesem Virus. Die Tätigkeit wurde während des ganzen Jahres intensiv fortgeführt. Nachdem die sanitären Einschränkungen gelockert wurden, durften wir im September die ordentliche Generalversammlung am Standort des FBV in Courtaman durchführen. Bei schönstem Wetter konnten wir Ihnen, unseren treuen Mitgliedern, im Rahmen dieser tollen, festlichen Veranstaltung mit Musik und Häppchen unser Arbeitswerkzeug vorstellen.

Wir danken Ihnen herzlich für Ihre Komplimente an diesem Abend. Der Unterzeichnende und seine MitarbeiterInnen waren äusserst stolz, Ihnen das neue Schmuckstück des Freiburgischen Baumeisterverbands zu präsentieren. Gemeinsam werden wir dieses Bildungszentrum beleben, dem eine wunderbare Zukunft bevorsteht.

Sie haben uns die Umsetzung von drei grossen Gebäuden anvertraut und uns einen ausserordentlichen Auftrag erteilt: neue Bildungsangebote entwickeln! Ich kann Ihnen bestätigen, dass das ganze FBV-Team bereit ist, diese neuen Herausforderungen überzeugt und hochmotiviert anzunehmen. Es lebe der Freiburgische Baumeisterverband.

Der Direktor Jean-Daniel Wicht

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION]

Les activités de la Fédération ont été sensiblement réduites en 2021. La pandémie nous a obligés, encore une fois, à revoir nos prestations à la baisse.

Annulation, déplacement de nos assemblées, renvoi à des temps meilleurs de petits-déjeuners, rien ne nous a été épargné. Malgré tous ces aléas, nous avons pu maintenir une très grande partie de nos cours de formation professionnels en prenant des mesures au coup par coup. Nous avons continué à répondre aux demandes de nos membres tout en finalisant la réalisation des infrastructures du site Pole7 à Courtaman. Finalement, les collaborateurs de la Fédération ont parfaitement assumé leurs responsabilités et ont plutôt été épargnés par le COVID 19. Ils méritent de chaleureux remerciements pour leur engagement et leur souplesse en ces temps difficiles.

THÈMES PRINCIPAUX TRAITÉS DURANT L'ANNÉE

- Prise de position sur l'avenir de la formation professionnelle dans le cadre de la définition du Masterplan 2030 de la SSE
- Réflexions sur la création d'un permis M1 Dumper
- Information des Maîtres d'ouvrage public sur les frais supplémentaires liés à la pandémie du COVID 19
- Analyse des effets de la pandémie sur le carnet de commandes des membres FFE
- Demande de swisscom d'installer une antenne 5 G sur notre site Pole7
- Réflexion sur les attentes des membres pour le renouvellement de la convention nationale en 2023 (CN 2023)
- Courrier aux Maîtres d'ouvrage public concernant l'augmentation importante des prix des matériaux et les retards des livraisons de ceux-ci

- Intervention auprès du Conseil d'État par rapport aux demandes des permis de construire de dossiers freinés ou stoppés en raison de la pandémie
- Préparation de l'inauguration du site Pole7 de Courtaman
- Engagement d'un nouveau responsable de la formation des machinistes-grutiers
- Analyse des besoins de nos membres concernant la formation professionnelle continue
- Réflexion sur l'achat de simulateurs pour la formation à la conduite d'engins de chantier

NOUVEAU SITE INTERNET

Suite au déménagement de la Fédération dans ses nouveaux locaux à Courtaman, un nouveau site Internet a été ouvert afin de répondre aux besoins actuels des membres et de nos partenaires. De nouvelles rubriques ont vu le jour, notamment une page dédiée aux News de la FFE et une autre à nos vidéos pour ne citer que les principales. Le look plus plaisant et moderne, une rapidité accrue dans la visualisation des pages, une structure adaptée à nos trois départements, le tout avec un marketing digital, permet aux internautes de trouver rapidement ce qu'ils recherchent. À souligner, la nouveauté la plus importante qu'est l'inscription en ligne pour chacune des formations disponibles dans notre programme de cours. Une vision complète des offres sur plus d'une année devrait permettre à toutes les personnes intéressées par nos cours de connaître les dates, les prérequis, le contenu de la formation et le nombre de places encore disponibles ! Nous vous invitons à nous rendre visite sur www.ffe-fbv.ch.

DÉMÉNAGEMENT DE LA HALLE DES MAÇONS DE FRIBOURG À COURTAMAN

Si les collaborateurs FFE de l'administration et ceux de la formation des machinistes grutiers ont pris possession des locaux du site Pole7 en juillet 2020, le déménagement de la halle des maçons s'est déroulé durant le mois de mai 2021. Les apprentis maçons, de troisième année, ont été examinés pour la première fois sur le site Pole7, durant le mois de juin, avec à la clef un excellent taux de réussite !

ASSEMBLÉE FFE

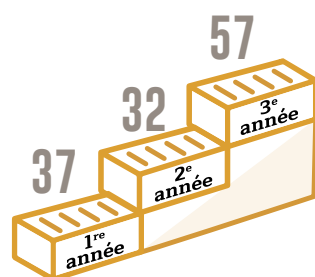
En raison de la pandémie, l'assemblée ordinaire des membres, initialement prévue en juin, a été déplacée au 2 septembre sur le site Pole7. Ce fut l'occasion d'organiser une visite des lieux pour les membres (vaccinés ou testés) de la Fédération et de faire le bilan de plus de 10 ans d'un inlassable travail pour mener à bien ce projet d'avenir pour la Fédération. L'ensemble des collaborateurs a fortement apprécié les témoignages élogieux des membres concernant la réalisation de nos trois bâtiments. À l'issue des visites et de l'assemblée, les participants ont pu déguster les compositions salées et sucrées de notre restaurant, le Pavé Gourmand, sur notre magnifique terrasse. Le tout fut encore agrémenté par un ensemble musical Dixieland ajoutant une note festive à la soirée. Le temps radieux et chaud a contribué à marquer d'une pierre blanche cette première assemblée sur le site. Un succès qui en appellera certainement d'autres à l'avenir !

FORMATION PROFESSIONNELLE]

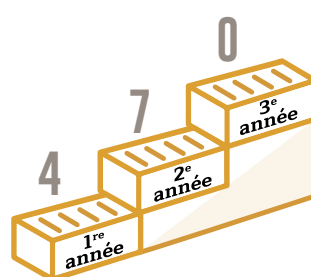
COURS INTERENTREPRISES

Nous enregistrons une stabilité concernant le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage.
Le nombre de contrats Art. 32 et aides-maçons reste identique aux années précédentes.

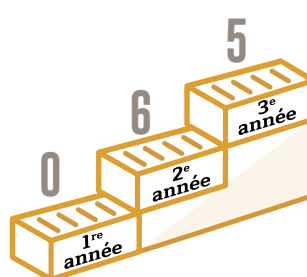
MAÇONS



FORMATION AFP



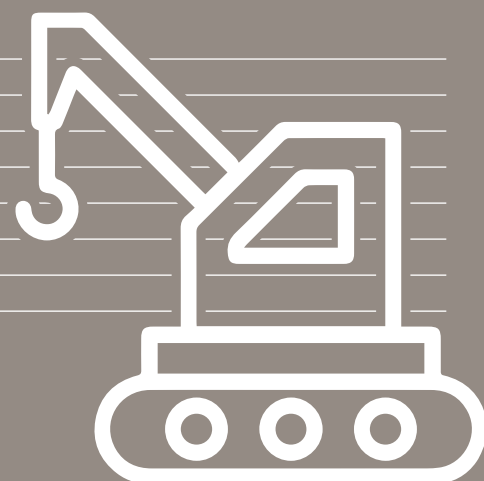
MAÇONS ART. 32



COURS POUR MACHINISTES ET GRUTIERES

PERMIS FFE / SSE

	PROVISOIRES	DÉFINITIFS
M1 Petites machines jusqu'à 5 to	80	63
M2 Pelles hydrauliques		27
M3 Chargeuses		12
M6 Rouleaux		1
H1 Grue de chargement	39	38
H2 Grues à tour	40	18
H3 Nacelles		41
Nombre de permis délivrés	159	200



Nous avons pu organiser davantage de cours de base machiniste car la demande est toujours plus grande.
Les demandes de permis de grutier et grue de chargement sur camion restent inchangées par rapport à 2020. Nous observons toutefois une régression en ce qui concerne la demande des permis nacelles.



COURS POUR INSTRUCTEURS ÉTRANGERS

Nous accueillons chaque année des instructeurs maçons de l'étranger à notre halle des maçons à Courtaman afin de leur présenter nos méthodes de travail et les matériaux de construction suisses.

Du 25 au 29 octobre 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 maçons

portugais et 2 espagnols. L'objectif de ce cours est de leur transmettre notre savoir-faire en maçonnerie afin qu'ils puissent donner à leur tour une formation dès leur retour au pays.

Le Parifonds et la Société Suisse des Entrepreneurs financent et nous mandatent pour l'organisation de ces cours qui se déroulent une fois par année à notre centre de formation à Courtaman.

Ces cours sont destinés aux employés ayant travaillé sur des chantiers suisses pendant au moins 6 mois au cours de l'année précédente. Ils s'engagent à rester travailleurs dans leur entreprise en Suisse qui les a inscrits à cette formation. À la suite de ce cours, les instructeurs passent en classe de salaire A.



FUTUR EN TOUS GENRES

Le 11 novembre 2021 dernier a eu lieu la journée de Futur en tous genres. 6 jeunes filles âgées entre 13 et 14 ans se sont inscrites à la FFE pour découvrir le métier de maçon. La matinée a débuté par une présentation de la Fédération ainsi qu'une visite des 3 bâtiments du site. Nous avons eu le plaisir de partager le repas de midi au Pavé Gourmand. La deuxième partie de journée était consacrée à la

pratique du métier afin que les filles puissent se familiariser avec l'utilisation de la truelle, des briques et du mortier. C'est notre formateur Olivier Gumy qui les a encadrés et leur a fait part de ses connaissances. Cette journée est chaque année entièrement financée par la FFE.

Quel est le but de la journée Futur en tous genres ? Les filles et les garçons découvrent des secteurs d'activité atypiques pour leur genre dans l'op-

tique de mettre en avant l'égalité entre femmes et hommes. Le temps d'une journée, elles et ils découvrent de nombreux domaines professionnels et des parcours de vie inédits. « Futur en tous genres » contribue à élargir leurs horizons, permet une réflexion sur les choix de carrières professionnelles et de perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue.

MUTATIONS DU PERSONNEL]

ARRIVÉES



FORMATION PROFESSIONNELLE

Afin de remplacer Kristel Spiesberger, à partir du 1^{er} février 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Sandrine Simonet**, nouvelle collaboratrice administrative, engagée à 100% au secrétariat de la

formation, qu'elle a ensuite baissé à 70% après la naissance de son petit garçon, Jules. Après avoir terminé son apprentissage d'employée de commerce, Sandrine a travaillé de nombreuses années au sein d'une commune. Elle est passionnée par les voyages mais également par la plongée sous-marine. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour compléter l'équipe de la formation professionnelle après le congé de maternité de Sandrine Simonet, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Béatrice Fasel**, nouvelle

collaboratrice administrative, engagée à 30%. Elle connaît très bien le domaine de la formation, ayant travaillé au Service de la formation professionnelle à Fribourg ainsi qu'à la HEIA, filière École technique de la construction. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le 4 décembre 2021, nous avons été ravis d'accueillir **Nathy Bürgy**, nouvel instructeur des grutiers, machinistes à 80% remplaçant de Hilaire Andrey. Habitant au Bry, Nathy est passionné par le sport et il exerce également la profession d'arbitre en National Ligue A de Hockey sur glace. Ses précédentes formations en tant que chef d'équipe, de contremaître en bâtiment et de conducteur de travaux vont lui permettre de transmettre tout son savoir.



MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous souhaitons la bienvenue à **Silvia Romanens**, nouvelle collaboratrice administrative à 100% pour le secteur du marché du travail dès le 1^{er} mai 2021. Née dans le canton du Valais à Sion, elle vit désormais à Bulle. Ayant toujours

travaillé dans le domaine de la construction, elle a très vite trouvé sa place au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.



NOUVELLE APPRENTIE

Depuis le 16 août 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle apprentie employée de commerce, il s'agit de **Amanda Roubaty**. Habitant à Grolley, Amanda est passionnée par les animaux

et aime passer du temps avec ses amis. Après avoir effectué 3 ans à l'école de culture générale et une année de maturité santé, elle s'est rendu compte que le domaine de la santé ne lui plaisait pas. De ce fait, elle a décidé de commencer un apprentissage d'employée de commerce. Nous lui souhaitons plein succès pour son apprentissage.

DÉPARTS



FORMATION PROFESSIONNELLE

Après 3 années d'apprentissage au sein de la Fédération Fribourgeoise des entrepreneurs, notre apprentie, **Audrey Brodard**, a terminé avec succès son CFC avec maturité. Elle a décidé de partir 3 mois aux États-Unis à San Diego pour perfectionner son anglais. Toute l'équipe de la FFE la félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite pleins succès pour son avenir.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Après plus de 20 ans d'activité à la FFE, **Hilaire Andrey** a décidé de nous quitter à la fin octobre 2021 pour voir d'autres horizons. Il était responsable des machinistes grutiers au sein de la formation professionnelle. Nous

profitons de l'occasion pour la remercier de son travail au sein de la formation professionnelle et lui souhaitons bon vent !



FORMATION PROFESSIONNELLE

Après 5 années passées à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs **Kristel Spiesberger** a choisi de nous quitter pour d'autres horizons. Nous profitons de l'occasion pour la remercier de son travail au sein de la formation professionnelle et lui souhaitons bon vent !

MUTATIONS DES MEMBRES]

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

En 2021, la FFE a enregistré une demande d'admission. Il s'agit de l'entreprise :

- Art-Tisons SA à Rossens

Et des vétérans :

- Roger Baeriswyl
- Hanspeter Piller
- Pascal Doutaz
- Hans Hofmann

DÉMISSION DE MEMBRES

Nous avons enregistré deux démissions en 2021. Il s'agit des entreprises :

- Scaiola Frères SA, cessation d'activité
- Realsport SA, affiliation à une autre CN

- Michel Zampa SA, cessation d'activité
- Pierre Sciboz et Fils SA, cessation d'activité

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ

Deux nouveaux membres ont intégré le comité. Il s'agit de Messieurs :

- Patrick Frauenknecht, Stéphane Mauron SA
- Julien Morandi, wirbauen AG

DÉMISSION DE MEMBRES DU COMITÉ

Nous avons enregistré plusieurs démissions de membres du comité au 09.12.2021. Il s'agit de Messieurs :

- Patrick Pillonel, Grisoni-Zaugg SA

- Manfred Meyer, GM Bau Gugger + Meyer AG
- Michel Zampa, Michel Zampa SA
- Manfred Gross, wirbauen AG

DÉCÈS EN 2021

- 17.01.2021 Johanna « Hanny » Meyer-Köhli maman de Manfred Meyer ancien vice-président et ancien membre du Bureau + Comité de notre Fédération

Plusieurs proches de nos familles nous ont également quittés durant l'année, pour un monde meilleur. Nos pensées respectueuses les accompagnent.

MEMBRES DU COMITÉ]

État au 30.06.2022



Wicht Germain // 2019
Président



Poncet Pierre-Yves // 2017
Vice-Président



Morandi Julien // 2022
Membre du Bureau



Gobet Willy // 2020
Membre du Bureau



Pache Marc // 2020
Membre du Bureau



Frauenknecht Patrick // 2022



Remy Philippe // 2020



Berchier Denis // 2018



Emonet Adrien // 2021

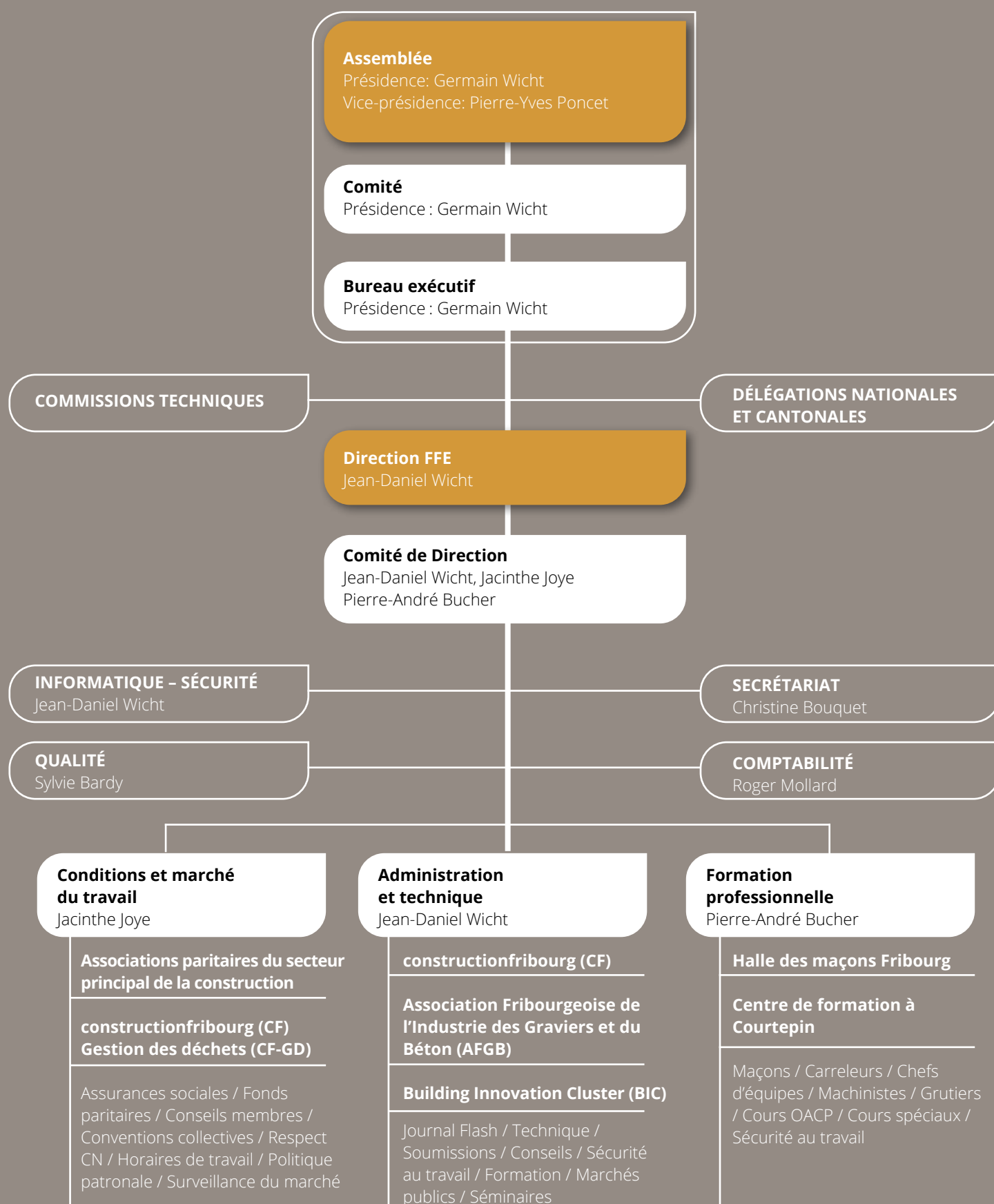
Vonlanthen Daniel
// 2020



Schmidt Diego // 2021



ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION]



COMPTES 2021

BILAN DE CLÔTURE

ACTIF	COMPTES 2020	COMPTES 2021
Liquidités et titres	3'954'138.88	1'604'506.43
Liquidités	422.50	192.05
Comptes postaux	396'656.76	248'743.14
Comptes bancaires	3'460'244.28	1'259'177.03
Titres	96'815.34	96'394.21
Transitoires et comptes courants	655'624.70	846'140.99
Créances	408'731.45	514'100.15
Actifs de régularisation	235'941.35	312'389.25
Actifs transitoires	235'941.35	312'389.25
Institutions publiques	1'050.00	2'101.19
Assurances	9'901.90	17'550.40
Prêts	45'000.00	45'450.00
Prêts divers	45'000.00	45'450.00
Immobilisations	14'750'514.65	15'027'449.12
Machines et véhicules	40'674.65	72'522.05
Mobilier et machines de bureau	50'582.50	76'525.74
Informatique	149'069.45	138'431.25
Matériel publicitaire	34'131.95	41'992.26
Immeubles	14'476'056.10	14'697'977.82
Total des actifs	19'405'278.23	17'523'546.54

PASSIF	31.12.2020	31.12.2021
Fonds étrangers	6'143'134.24	429'445.95
Fournisseurs	206'801.01	179'863.65
Passifs transitoires	5'936'333.23	249'582.30
Dettes	9'436'945.95	13'463'126.10
Dettes hypothécaires	2'834'375.00	6'856'055.15
Autres dettes	6'602'570.95	6'607'070.95
Provisions	100'900.00	73'800.00
Provisions pour pertes	40'900.00	58'800.00
Autres provisions	60'000.00	15'000.00
Fonds propres	3'724'298.04	3'557'174.49
Capital à l'ouverture de l'exercice	3'685'560.14	3'724'298.04
Résultat de l'exercice	38'737.90	-167'123.55
Total des passifs	19'405'278.23	17'523'546.54

COMPTES PERTES ET PROFITS

PRODUITS D'EXPLOITATION	31.12.2020	31.12.2021
Produits opérationnels	2'648'286.67	714'515.67
Cotisations	2'597'422.03	674'056.88
Ventes de produits	50'864.64	40'458.79
Produits de fonctionnement	2'225'377.81	2'267'488.23
Indemnités de secrétariat	407'899.05	443'555.00
Produits de la formation	1'072'943.35	1'100'007.45
Aides et subventions en faveur de la formation	684'148.00	542'920.00
Produits d'administration	12'352.69	67'060.70
Recettes diverses	48'034.72	113'945.08
Produits des capitaux et immeubles	5'354'567.51	6'932'455.57
Revenus des capitaux	3'000.00	3'453.39
Revenus des immeubles	126'878.40	329'203.85
Construction immeubles	5'224'689.11	6'599'798.33
Dissolution de provisions	-	45'000.00
Autres provisions	-	45'000.00
Total produits d'exploitation	10'228'231.99	9'959'459.47

CHARGES D'EXPLOITATION	31.12.2019	31.12.2020
Charges opérationnelles	12'140.40	24'447.32
Pertes sur créances	10'760.05	22'565.85
Achats publications	1'380.35	1'881.47
Frais de fonctionnement	2'481'579.41	2'805'331.34
Charges du personnel	1'631'487.82	1'770'623.17
Charges des cours de formation	420'444.91	422'771.34
Entretien et amortissements	136'876.40	188'859.62
Assurances et impôts	43'484.66	44'385.35
Frais de bureau	69'428.44	69'462.90
Frais d'administration	138'871.60	226'692.63
Propagande, publicité, annonces	38'376.81	76'881.32
Autres charges fonctionnement	2'608.77	5'655.01
Charges des capitaux et des immeubles	7'650'774.28	7'296'804.36
Intérêts et frais des capitaux	3'368.01	3'664.33
Charges des immeubles	2'422'717.16	693'341.70
Construction immeubles	5'224'689.11	6'599'798.33
Création de provisions	45'000.00	-
Provisions	45'000.00	-
Total charges d'exploitation	10'189'494.09	10'126'583.02

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2021

Avec un déficit de CHF 167'123.55, l'exercice se solde avec un excédent de dépenses de CHF 140'000.– supplémentaires par rapport au budget validé par l'assemblée des membres. Est-ce inquiétant ? Oui et non. Oui parce que l'on constate depuis deux ou trois ans, une baisse des cotisations donc une diminution de la masse salariale et des entreprises membres de notre association. Plus inquiétant une baisse du nombre des apprentis maçons et des cours de formation continue alors que l'on vient d'aménager à Courtaman, outils de travail destiné en priorité à la formation professionnelle.

Mais, il faut rester optimiste. En effet, le résultat est influencé par des décisions du Bureau exécutif de la Fédération, notamment en raison de la pandémie. Il a été décidé de sursoir à l'augmentation de la taxe de cours des semaines de cours interentreprises pour l'année 2021 soit un manque à gagner d'environ CHF 100'000.–, ce qui relativise le déficit présenté.

À noter également que la FFE a investi dans des prestations de services non budgétées pour entrer dans les réseaux sociaux. Nous avons aussi retravaillé nos supports de communication, acheter quelques moyens publicitaires et avons encore équipé nos formateurs de nouveaux habits de travail plus en lien avec notre image. Comme en 2020, le total du compte de charges comme celui des recettes est gonflé d'un montant de CHF 6'599'798.– correspondant aux travaux que nous avons réalisés, en entreprise générale, pour le compte de l'Association du Centre professionnel cantonal, pour la réalisation de la halle des maçons, des peintres et des carreleurs. Multifiduciaire SA, dans son rapport de révision du 6 mai 2022, recommande à l'assemblée des membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs d'approuver ces comptes.

Les principales différences de l'exercice 2021 comparées au budget sont les suivantes :

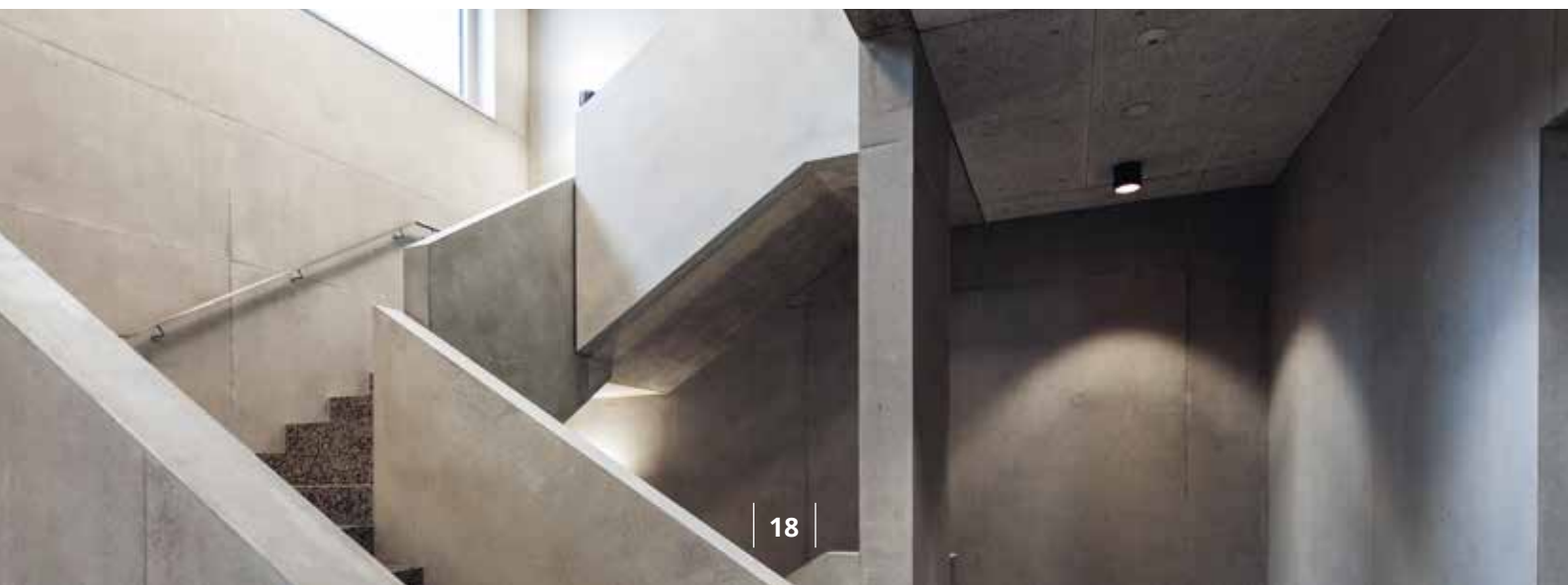
Produits d'exploitations

- ▶ Cotisations + CHF 3'000.– globalement avec la cotisation Pole7 (CHF 192'000.– proviennent du compte Parifonds en compensation du financement Sursee)
- ▶ Vente de produits – CHF 3'000.–
- ▶ Indemnités de secrétariat + CHF 78'000.–
- ▶ Produits de la formation – CHF 296'000.–
- ▶ Fonds paritaires et subventions - CHF 70'000.– (diminution des subventions en raison de la baisse de l'effectif des apprentis)
- ▶ Produits d'administration + CHF 55'000.– (éliminatoire du concours régional de maçonnerie)

- ▶ Recettes diverses + CHF 64'000.– (recette extraordinaire provenant du compte de construction de Pole7, pour financer l'inauguration du site Pole7, montant compensé par une charge similaire pour des factures à recevoir)
 - ▶ Revenu des immeubles + CHF 59'000.– montant facturé à l'ACPC pour les charges de la halle des maçons.
 - ▶ Dissolution de provision + CHF 45'000.– suite à la clôture d'un litige mis en charge dans cet exercice.
- Au total la diminution des recettes s'élève à CHF 65'000.–.

Charges d'exploitation

- ▶ Pertes sur créances + CHF 17'000.– (provision pour débiteurs douteux)
 - ▶ Achats de publications – CHF 2'000.–
 - ▶ Charges du personnel + CHF 98'000.– (augmentation d'un EPT en cours d'année)
 - ▶ Charges des cours de formation – CHF 95'000.–
 - ▶ Entretien et amortissements + CHF 33'000.– (entretien informatique et location de nouveaux logiciels)
 - ▶ Assurances et impôts – CHF 16'000.–
 - ▶ Frais de bureau et d'administration + CHF 9'000.–
 - ▶ Frais d'administration + CHF 41'000.– (concours de maçonnerie)
 - ▶ Propagande et publicité + CHF 63'000.– (plaquette + factures à recevoir inauguration site Pole7)
 - ▶ Charge des immeubles CHF -73'000.–
- Au total l'augmentation des charges s'élève à CHF 75'000.–.



Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels
à l'Assemblée générale de la
Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
à Courtaman

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), comprenant le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Selon ces normes, nous sommes tenus de respecter les Règles d'éthique professionnelles et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 présentant un total de bilan de CHF 17'523'546.54 et une perte de CHF 167'123.55 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à l'établissement des salaires durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part à l'audit des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 6 mai 2022

Multifiduciaire Fribourg SA



David Fleury
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Marc Baudin
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES MEMBRES
LE 2 SEPTEMBRE 2021

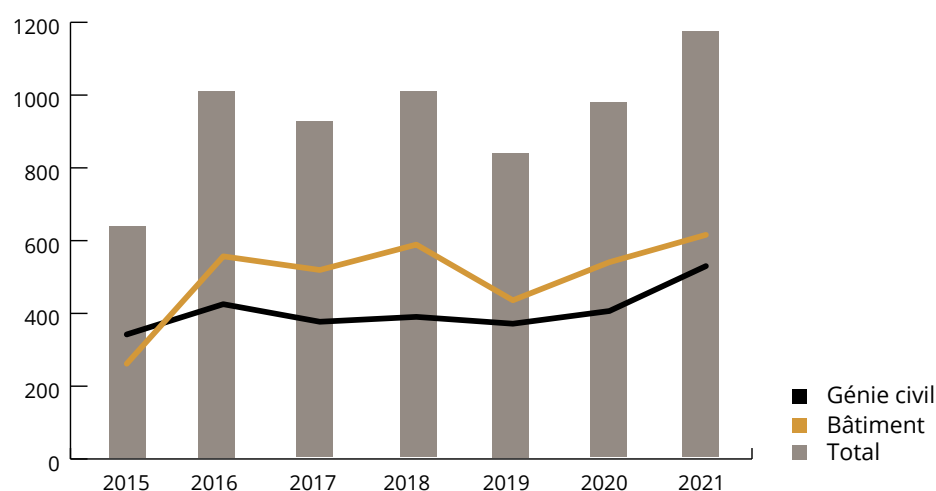


Nouveaux entrepreneurs diplômés

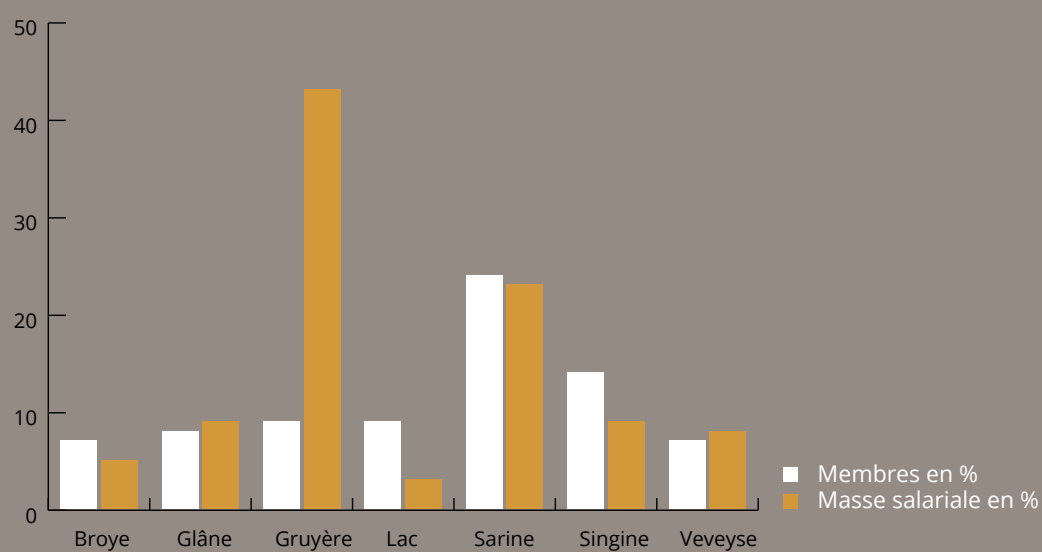


STATISTIQUES

ÉVOLUTION DES COMMANDES DANS LE CANTON DE FRIBOURG EN MIO DE FRANCS



FORCE DES MEMBRES FFE PAR DISTRICT



COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE FRIBOURGEOISE (CPPF)



FONCTIONNEMENT

La Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF) comprend deux comités à savoir :

- Le comité des Institutions paritaires (CPPF et Fribourgfonds), présidé par M. Germain Wicht et le Bureau d'application, présidé par Maître Richard Waeber.
- Le comité des Institutions paritaires s'est réuni à 4 reprises en 2021. Il a principalement réglé des problématiques rapportées par les représentations patronales et syndicales, décidé du budget 2022 de la CPPF et validé les comptes 2021.

Quant au Bureau d'application, sa tâche principale est la prise de décisions sur les dossiers de contrôles présentés par le secrétariat. En 2021, il s'est réuni à 7 reprises.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Malgré une année en demi-teinte et pleine d'incertitudes par rapport à la pandémie, le secrétariat a réussi à analyser tous les rapports de contrôles qui présentaient des infractions à la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN). Ces rapports sont fournis principalement par l'Inspectorat chan-

tiers Fribourg, par des dénonciations de privés ou de commissions hors canton.

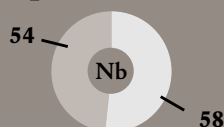
Le secrétariat a contrôlé 58 entreprises du gros œuvre. Ce chiffre comprend également les sociétés de location de services et les LDét. Le problème récurrent du paiement des indemnités de déplacement est toujours présent et représente une partie importante des préjudices.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les sanctions et les frais de procédure infligés par la Commission s'élèvent à CHF 82'199.-.

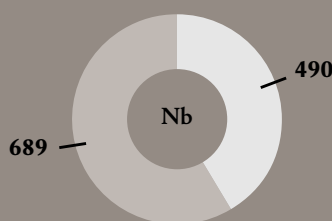
DÉTAIL DES DOSSIERS TRAITÉS ET CLÔTURÉS EN 2021 :

■ 2020
■ 2021

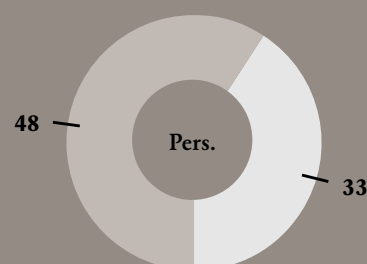
Entreprises contrôlées



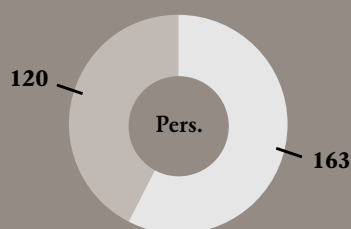
Travailleurs contrôlés



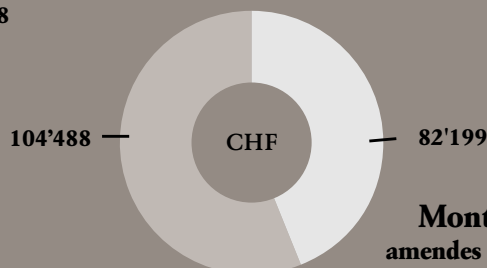
Infractions aux conditions de travail



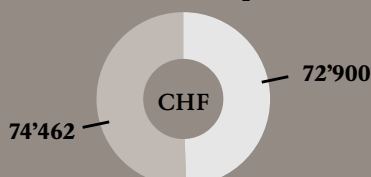
Infractions aux dispositions salariales



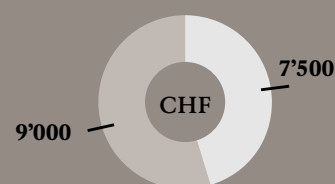
Factures établies



Montants encaissés amendes et frais de procédure



Amendes infligées pour le travail du samedi (travail au noir)



FRIBOURGFONDS- CONSTRUCTION (FFC)



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Le comité du Fribourgfonds s'est réuni à quatre reprises en 2021. Il est composé des mêmes représentants que le comité des Institutions paritaires. Lors de ces séances, il a notamment validé :

77 entreprises, membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, sont soumises au Fonds et 18 entreprises, non affiliées à la FFE, cotisent à titre volontaire.

FORMATION, DIPLÔME DE CHEF D'ÉQUIPE

M. Moreira Pires Octavio, employeur JPF Construction SA à Bulle, a reçu un prix d'une valeur de CHF 1'000.- pour avoir obtenu la meilleure moyenne générale, supérieure à 5.

AIDE À LA FORMATION CONTINUE

Conformément au règlement du FFC, le Fonds a accordé, en 2021, un montant de CHF 4'000.- pour la formation de deux conducteurs de travaux. La somme de CHF 6'000.- a également été accordée pour la formation de trois contremaîtres.

FINANCES

Les finances du Fonds sont saines et dégagent chaque année un bénéfice qui permet de soutenir les représentations patronales et syndicales comme l'aide à la formation pour la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE).



LES LAURÉATS 2021 LORS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU FFC

De gauche à droite

M. Lopes Pereira Tiago ; M. Reynaud Robin ; M. Macheret Valentin Xavier ;
M. Moreira Pires Octavio

PRIX

Lors de l'assemblée annuelle du FFC qui s'est déroulée le 7 octobre 2021 au Vitromusée, au Château de Romont, trois prix ont été remis aux apprentis ayant obtenu l'une des trois meilleures moyennes des travaux pratiques lors de l'examen final. Les apprentis suivants ont été récompensés :

Formation de base, apprentissage

Nom / Prénom	Formation	Employeur	Prix / CHF
Lopes Pereira Tiago	Constructeur de routes	Weibel AG, Flamatt	1 ^{er} prix CHF 1'000.-
Reynaud Robin	Maçon	Construction Frédéric Demierre Sàrl, Villaz-St-Pierre	2 ^e prix CHF 500.-
Macheret Valentin Xavier	Maçon	Grisoni-Zaugg SA, Vuadens	3 ^e prix CHF 300.-

COMMISSION DES CONTRÔLES ENVIRONNEMENTAUX DE CONSTRUCTIONFRIBOURG

La commission des contrôles environnementaux de **constructionfribourg**, anciennement commission de gestion des déchets, présidée par M. Daniel Bürdel, s'est réunie à trois reprises en 2021. Plusieurs thèmes ont été traités lors de ces séances à savoir :

- Lancement d'une phase de contrôle pour la protection des sols
- Sensibilisation des acteurs de la construction sur les dégâts au sol
- Procédure d'avertissement et sanction à l'entreprise pour les machines de chantier qui ne sont toujours pas équipées de filtres à particules.

ÉVOLUTION DES STATISTIQUES DES CONTRÔLES

L'Inspectorat chantiers Fribourg (ICF) a effectué, durant l'année 2021, des contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, de la qualité de

l'eau utilisée et évacuée, de l'air, des contrôles des machines de chantier et des sols. Ces visites de chantiers ont donné lieu à 934 rapports et les objectifs ont été atteints. Ces contrôles se répartissent de la manière suivante :



Le nombre de contrôles par district est équitable. Cependant, la Sarine et la Gruyère, vu l'importance des complexes en construction, en font les districts les plus contrôlés.

C'est en Sarine que nous trouvons le taux de problèmes le plus élevé. La grande majorité des contrôles environnementaux (90%) ne présente aucune irrégularité. Dans les 10% restants, 7% sont des problèmes qualifiés de peu importants et 3% sont importants comme par exemple, la pollution de l'eau, l'incinération de déchets et les déchets enfouis.

La situation environnementale dans le canton de Fribourg peut être qualifiée de bonne mais la sensibilisation auprès des entreprises et des employés doit se faire sans relâche.





ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE L'INDUSTRIE DES GRAVIERS ET DU BÉTON (AFGB)



La FFE gère l'Association Fribourgeoise de l'Industrie des Gravier et du Béton (AFGB). Cette dernière compte 31 membres dont des producteurs de gravier et de béton, de produits préfabriqués, des géologues, des ingénieurs et des spécialistes en environnement. En 2021, le comité s'est réuni à six reprises et a organisé une assemblée générale en septembre 2021. Étant donné la situation sanitaire liée au Covid 19, les activités en présentiel ont été quelque peu réduites durant l'année.

L'AFGB s'est concentrée principalement sur les points suivants :

- Défense des intérêts des membres de l'Association
- Problématique de l'approvisionnement des chantiers
- Maintien de contacts privilégiés avec les autorités cantonales
- Création d'outils de planification spécifiques du domaine des gravières en relation avec le PSEM
- Recyclage des matériaux de récupération conformément aux ordonnances relatives

- La collaboration entre la FFE et l'AFGB est importante, spécialement au niveau des dossiers politiques. L'AFGB est satisfaite de pouvoir compter sur ce précieux soutien.

PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

État au 31.12.2021



De gauche à droite : Guillaume Egger, Nadine Morand, Hilaire Andrey, Nathalie Codourey, Laurent Bucher, Jacinthe Joye (Secrétaire patronale), Roger Mollard, Sylvie Bardy, Jean-Daniel Wicht (Directeur), Christine Bouquet, Kristel Spiesberger, Pierre-André Bucher (Responsable de la formation), Véronique Grandjean, Yvan Scherwey, Pauline Delessert, Audrey Brodard, Camille Schaller, Olivier Gummy.



FFE/FBV

Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman
Tél. +41 26 460 80 20
www.ffe-fbv.ch